



DIRECTION POLYNÉSIENNE
DES AFFAIRES MARITIMES

P O L Y N E S I E F R A N C A I S E

NOTICE D'INFORMATION

**INSCRIPTION ET DELIVRANCE DU PERMIS DE
CONDUIRE EN MER LES NAVIRES DE
PLAISANCE A MOTEUR**

Réf : Arrêté n° 1527 CM du 14 septembre 2009 modifié

**COMPOSITION DU DOSSIER
- POUR L'INSCRIPTION AU PERMIS MER CÔTIER -**

1	1 formulaire-type portant demande d'inscription et de délivrance pour l'obtention d'un titre de conduite au permis mer dûment complété, daté et signé par le candidat
2	1 certificat médical d'aptitude physique de moins de six mois à la date du dépôt de la demande portant mention de l'aptitude du candidat pour le passage du permis mer <i>Le CM sera conforme à un modèle défini par l'autorité administrative compétente, et délivré par un médecin habilité au regard de la réglementation en vigueur</i>
3	1 photocopie d'une pièce d'identité (passeport, carte d'identité, acte de naissance) en cours de validité
4	1 photographie d'identité récente et identique (norme passeport)
5	1 timbre fiscal à 2.500 FCP correspondant au droit d'inscription
6	1 timbre fiscal à 5.500 FCP correspondant au droit de délivrance
7	1 enveloppe d'un format C5 (<i>moitié du format A4</i>) timbrée au tarif en vigueur à (760 CFP) et libellée à l'adresse postale ou géographique du candidat pour le renvoi du permis mer définitif (dans les îles et hors Polynésie)

**COMPOSITION DU DOSSIER
- POUR L'INSCRIPTION AU PERMIS MER HAUTURIER -**

1	1 formulaire-type portant demande d'inscription et de délivrance pour l'obtention d'un titre de conduite au permis mer dûment complété, daté et signé par le candidat
2	1 photocopie du permis A ou du permis mer côtier
3	1 photocopie d'une pièce d'identité (passeport, carte d'identité, acte de naissance) en cours de validité
4	1 photographie d'identité récente et identique (norme passeport)
5	1 timbre fiscal à 2.500 FCP correspondant au droit d'inscription
6	1 timbre fiscal à 5.500 FCP correspondant au droit de délivrance
7	1 enveloppe d'un format C5 (<i>moitié du format A4</i>) timbrée au tarif en vigueur à (760 CFP) et libellée à l'adresse postale ou géographique du candidat pour le renvoi du permis mer définitif (dans les îles et hors Polynésie)

**INFORMATION &
DEPÔT DU
DOSSIER
D'INSCRIPTION**

Direction Polynésienne des Affaires Maritimes (DPAM)
Route de la Papeava, immeuble SAT NUI, Lot n° 12, voie M - Fare Ute - Papeete
BP 9005 - 98716 Pirae - TAHITI
Tél : (+689) 40 54 45 00 - Fax : (+689) 40 54 45 04
Email: formation.dpam@administration.gov.pf